

Les Infos de Base

Mercredi 17 avril 2013
volume 16, numéro 16
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- Mise à niveau à la version 4.8 de Folio

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 16 du 17 avril 2013. Les modifications apportées par L.Q. 2013, c. 3 et entrées en vigueur au 17 avril 2013 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 23 avril 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 16 du 17 avril 2013, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 15 du 13 avril 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 2 mai 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 13A du 30 mars 2013, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 12 du 23 mars 2013.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2013.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 25 février 2013 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, n° 8 du 10 avril 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 10 avril 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 8 du 10 avril 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 10 avril 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2013.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 22 mars 2013.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 22 mars 2013 et contient maintenant 9 098 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 24 septembre 2012.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. **C-19**, aa. 56, 604.6, 604.7.

Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions, L.Q. 2013, c. 3, aa. 1-3.

Code municipal du Québec, RLRQ, c. **C-27.1**, aa. 711.19.1, 711.19.2.

Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions, L.Q. 2013, c. 3, aa. 4, 5.

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, RLRQ, c. **E-2.2**, aa. 312.1-312.7, 317.

Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions, L.Q. 2013, c. 3, aa. 6, 7.

Loi sur le régime de retraite des élus municipaux, RLRQ, c. **R-9.3**, a. 76.7.

Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions, L.Q. 2013, c. 3, a. 8.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les activités cliniques en matière de procréation assistée, RLRQ, c. **A-5.01**, r. 1, a. 13.

Frais exigibles pour la délivrance ou le renouvellement d'un permis de centre de procréation assistée, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 472.

Règlement sur l'administration fiscale, RLRQ, c. **A-6.002**, r. 1, a. 12.0.3.1R1.

Avis d'ajustement annuel des frais, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 472.

Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits émanant du secrétariat du Conseil du trésor, RLRQ, c. **A-6.01**, r. 4, a. 17.

Modifications aux Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits émanant du secrétariat du Conseil du trésor, D. 364-2013 du 10-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1466, a. 1.

Règlement sur les agents de voyages, RLRQ, c. **A-10**, r. 1, aa. 4, 11.5, 31.9.

Avis d'indexation des droits exigés, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 299.

Règlement du commissaire à l'éthique et à la déontologie, RLRQ, c. **C-23.1**, Décision du 15-03-13, (2013) 145 G.O. 2, 1134, nouveau.

Règlement sur la délivrance des permis de courtier ou d'agence, RLRQ, c. **C-73.2**, r. 3, aa. 45, 46.

Droits exigibles, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 267.

Règlement sur le fonds d'indemnisation et la fixation de la prime d'assurance de responsabilité professionnelle, RLRQ, c. **C-73.2**, r. 5, a. 15.

Cotisation annuelle au Fonds d'indemnisation du courtage immobilier, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 267.

Règlement sur les frais exigibles par La Financière agricole du Québec, RLRQ, c. **L-0.1**, r. 1, aa. 1, 4, 5, 6.1, 7, 8, 9.

Avis d'indexation, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 473.

Règlement sur la signature de certains documents du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, RLRQ, c. **M-14**, r. 2, a. 1.1.

Règlement modifiant le Règlement sur la signature de certains documents du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, D. 367-2013 du 10-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1468, a. 1.

Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, RLRQ, c. **M-15.001**, r. 1, a. 1.

Modifications aux Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, D. 358-2013 du 10-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1461, a. 1.

Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, RLRQ, c. **M-16.1**, r. 1, a. 15.

Modifications aux Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, D. 360-2013 du 10-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1463, a. 1.

Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, RLRQ, c. **M-17.2**, r. 1, a. 9.5.

Modifications aux Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, D. 359-2013 du 10-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1462, a. 1.

Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de la Sécurité publique, RLRQ, c.

M-19.3, r. 1, a. 1.1.

Modifications aux Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de la Sécurité publique, D. 362-2013 du 10-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1464, a. 1.

Règlement sur la signature de certains documents du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, RLRQ, c. **M-22.1**, r. 2, a. 6.

Règlement modifiant le Règlement sur la signature de certains documents du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, D. 366-2013 du 10-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1467, a. 1.

Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère des Relations internationales, RLRQ, c. **M-25.1.1**, r. 1, a. 1.1.

Modifications aux Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère des Relations internationales, D. 361-2013 du 10-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1463, a. 1.

Règlement sur la signature de certains actes, documents et écrits du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, RLRQ, c. **M-25.2**, r. 1, a. 1.1.

Règlement modifiant le Règlement sur la signature de certains actes, documents et écrits du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, D. 369-2013 du 10-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1470, a. 1.

Règlement autorisant la signature par un fonctionnaire de certains actes, documents ou écrits du ministère des Transports, RLRQ, c. **M-28**, r. 5, a. 1.2.

Règlement modifiant le Règlement autorisant la signature par un fonctionnaire de certains actes, documents ou écrits du ministère des Transports, D. 370-2013 du 10-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1470, a. 1.

Règlement sur la signature de certains documents du ministère du Conseil exécutif, RLRQ, c. **M-30**, r. 2, a. 2.1.

Règlement modifiant le Règlement sur la signature de certains documents du ministère du Conseil exécutif, D. 368-2013 du 10-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1469, a. 1.

Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère du Travail, RLRQ, c. **M-32.2**, r. 1, a. 1.

Modifications aux Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du

ministère du Travail, D. 363-2013 du 10-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1465, a. 1.

Règlement sur les normes du travail, RLRQ, c. **N-1.1**, r. 3, aa. 3, 4, 4.1, 6.

Avis d'augmentation, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 441;

Règlement modifiant le Règlement sur les normes du travail, D. 350-2013 du 27-03-13, (2013) 145 G.O. 2, 1334, aa. 1-3.

Règlement sur des normes du travail particulières à certains secteurs de l'industrie du vêtement, RLRQ, c. N-1.1, r. 4, a. 3.

Règlement modifiant le Règlement sur des normes du travail particulières à certains secteurs de l'industrie du vêtement, D. 351-2013 du 27-03-13, (2013) 145 G.O. 2, 1335, a. 1.

Règlement sur la perception des pensions alimentaires, RLRQ, c. **P-2.2**, r. 1, a. 4.

Avis d'ajustement annuel des frais, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 472.

Règlement d'application de la Loi sur la protection du consommateur, RLRQ, c. **P-40.1**, r. 3, aa. 104, 107, 108, 108.1, 108.2, 125, 146.

Avis d'indexation des droits exigés, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 300.

Règlement d'application de la Loi sur le recouvrement de certaines créances, RLRQ, c. **R-2.2**, r. 1, a. 14.

Avis d'indexation des droits exigés, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 299.

Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits de la Régie des alcools, des courses et des jeux, RLRQ, c. **R-6.1**, r. 1, a. 1.1.

Modifications aux Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits de la Régie des alcools, des courses et des jeux, D. 365-2013 du 10-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1466, a. 1.

Règlement sur les frais exigibles pour la délivrance ou le renouvellement d'un permis de centre médical spécialisé, RLRQ, c. **S-4.2**, r. 15, a. 1.

Avis d'indexation, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 472.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Mise à niveau à la version 4.8 de Folio

Avec l'édition d'avril, nous passons à la version 4.8 du logiciel Folio. Rappelons que la dernière mise à niveau à la version 4.6 datait de 2008.

La version 4.8 amène une certification de compatibilité avec la version 8 de Windows. Elle ajoute également plusieurs fonctionnalités qui permettront l'ajout de nouveaux produits à la bibliothèque Accès Légal.

La migration se fera en 2 étapes.

En avril, nous vous fournissons la nouvelle version des logiciels. Vous disposerez de 3 mois pour migrer vos systèmes à la version 4.8.

Notez que la version 4.8 n'est pas rétrocompatible. Il sera donc important de ne pas tarder à l'implanter, car lorsque les infobases seront migrées à la version 4.8, un lecteur 4.6 sera incapable de lire les infobases.

En juillet, nous migrerons toutes les infobases à la version 4.8. Nous ajouterons ainsi les nouvelles infobases suivantes à la bibliothèque Accès Légal :

Disponibles à la fois sur DVD, Internet et par nimbo-informatique :

Infobase Lois de l'Ontario (iloisO.nfo) : contient les lois de l'Ontario

Statutes of Ontario Infobase (istatO.nfo) : contient la version anglaise des lois de l'Ontario

Infobase Règlements de l'Ontario (ireglemO.nfo) : contient les règlements de l'Ontario

Regulations of Ontario Infobase (iregulO.nfo) : contient la version anglaise des règlements de l'Ontario

Disponibles uniquement par nimbo-informatique :

Infobase Gazettes du Canada (igcC.nfo) : contient le texte intégral des Parties I, II et III, indexé en français

Canada Gazettes Infobase (icgC.nfo) : contient le texte intégral des Parties I, II et III, indexé en anglais

Les abonnés à notre service de livraison des infobases par nimbo-informatique profiteront des nouvelles infobases dès que leur système sera mis à niveau.

Nous serons disponibles pour vous aider à rendre le processus de migration la plus simple possible. N'hésitez pas à nous acheminer vos questions par courriel à folio48@gaudet.qc.ca ou par téléphone au 514/893-2526.